



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le mercredi 28 juin 2017

On invite les membres du public à participer à l'élaboration du programme d'épandage des biosolides de la Ville de Winnipeg

Winnipeg, Manitoba – La Ville de Winnipeg est prêt à nouer un dialogue avec les résidents et les résidentes de Winnipeg et des municipalités rurales lors de deux séances portes ouvertes à venir qui porteront sur le programme d'épandage des biosolides de la Ville de Winnipeg.

Les biosolides sont des sous-produits solides, riches en éléments nutritifs, qui proviennent du traitement des eaux usées. L'épandage de biosolides sur les terrains agricoles dans les municipalités rurales au Manitoba apporte au sol des éléments nutritifs essentiels et offre la possibilité de recycler les biosolides plutôt que de les enfouir dans une décharge. L'épandage de biosolides est une stratégie de gestion de biosolides sûre et durable, qui est régie par la Province. Cette pratique est répandue au Canada et dans le monde entier.

La Ville de Winnipeg conçoit un nouveau programme d'épandage de biosolides et envisage la possibilité de mettre en œuvre ce programme dans les régions à l'ouest et au sud-ouest de Winnipeg, dont la M. R. de Macdonald et la M. R. de Cartier. La Ville souhaite recueillir des résidents, des résidentes, des producteurs et des productrices agricoles, de groupes d'intervenants, ainsi que du grand public, des avis sur le programme, dont les endroits qu'ils préconisent pour l'épandage.

Renseignements sur les séances

Dates :	le 11 juillet 2017	le 12 juillet 2017
Heures :	de 16 à 19 heures	de 16 à 19 heures
Lieux :	Brunkild Memorial Recreation Centre 10, route provinciale secondaire 305 Brunkild, Manitoba	Elie Veteran's Hall 34, rue Main Est Élie, Manitoba

Format : Portes ouvertes (entrée libre) Portes ouvertes (entrée libre)

Pour plus de renseignements, visiter winnipeg.ca/epandagedebiosolides.

Historique du projet

Le traitement des biosolides par la Ville de Winnipeg est réglementé par le gouvernement du Manitoba, en vertu de la *Loi sur la protection des eaux*. La *Loi* exige que les biosolides soient valorisés et que les éléments nutritifs soient récupérés et recyclés dans la mesure du possible.

En 2014, la Ville a mené un programme de participation publique portant sur la gestion des biosolides et a élaboré un plan directeur sur 30 ans visant les biosolides. Le plan directeur recommande que la Ville mette au point plusieurs stratégies de recyclage afin de créer un programme pour les biosolides souple et adaptable. L'une des stratégies clés du programme est l'épandage de biosolides sur les terres agricoles.

La première phase du programme d'épandage a débuté en janvier 2017. Cette phase comprend la consultation du public et des parties intéressées des régions rurales aux fins de l'élaboration du programme, ainsi que la soumission auprès de la Province d'une demande de licence en conformité avec la *Loi sur l'environnement*. La deuxième phase est prévue pour l'automne 2017 et se compose d'un projet pilote au cours duquel 5 000 tonnes humides de biosolides seront épandues sur des terres agricoles. La troisième phase, qui débutera en 2018, se compose d'un plan triennal prévoyant l'épandage de 20 000 tonnes humides de biosolides par an.

-30-

Les médias peuvent obtenir des renseignements directement de la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique, à City-MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : [facebook.com/cityofwinnipeg](https://www.facebook.com/cityofwinnipeg)

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg